



Lorsque
la tension se lit
sur les visages...
GUILLAUME PERRET

La Lanterne magique reprend ses tours de manivelle

LE COIN DES KIDS Les jeunes amateurs de cinéma peuvent se réjouir. Les séances qui leur sont destinées une fois par mois redémarrent cette semaine.

PAR **CHARLES.MEROZ@LENOUVELLISTE.CH**



Soulagement et profonde satisfaction, ce sont les mots qui reviennent le plus souvent dans la bouche des exploitants de salles obscures alors que la Lanterne magique s'apprête à reprendre du service dans le respect des mesures sanitaires, coronavirus oblige! «Le club de cinéma pour enfants se réjouit de renouer le contact avec son jeune public. Cette rentrée est d'autant plus attendue que la saison passée s'est terminée abruptement en mars, lors de la fermeture des salles», se félicite Arlette Clément, responsable des clubs valaisans de la Lanterne magique. Dans le milieu, cette reprise est des plus appréciées. Ainsi, pour Charles-André Walser, de Cine-sion, «en ce moment, chaque spectateur compte! Les enfants membres de la Lanterne magique sont aussi ceux qui viendront par la suite voir les films famille, et c'est très important pour nous. Mon message au jeune public pour reprendre le chemin des salles: ayez confiance et osez!»

A Sierre pour commencer

En Valais, la Lanterne magique fera donc le bonheur des cinéphiles en herbe à partir de ce mercredi 9 septembre à 14 heures au cinéma Le Bourg, à Sierre. Au programme, la

projection d'un film de 1926 intitulé «Le Mécano de la générale», avec le comique Buster Keaton dans le rôle principal. Les séances se poursuivront les mercredis 16 septembre à 14 heures au Casino de Martigny et à 16 heures au Plaza de Monthey, ainsi que le 23 septembre à 14 heures à l'Arlequin de Sion. Les titres des films seront connus prochainement.

Rappelons que la Lanterne magique est destinée aux enfants de 6 à 12 ans. Une fois par mois, pendant l'année scolaire, les membres du club découvrent un nouveau film au cinéma. Quelques jours avant, ils reçoivent un journal illustré qui leur présente le film retenu. Lors de la séance, un spectacle joué par des comédiens précède la projection.

La carte de membre coûte 40 francs pour les neuf séances de la saison (30 francs pour le deuxième enfant de la même famille, gratuit pour les suivants). Elle permet aussi de recevoir des invitations à des avant-premières, de participer à des événements, des concours ou des ateliers dans les festivals ou les écoles, sans oublier différents jeux didactiques.

Toutes les infos sur www.lanterne-magique.org